



TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

DECLARATION ANNUELLE 2015

Date limite pour déposer votre déclaration :

01/03/2015

**MAIRIE
D'ANDELNANS**

5, rue Ehlinger
90400 ANDELNANS

1. Identification du déclarant

Raison sociale :

Nom de l'enseigne :

Adresse :

.....
.....
.....

Nom du directeur du magasin :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

N° de SIRET :

Adresse de facturation (si différente) :

.....
.....
.....
.....
.....

2. Relevé des surfaces taxables

A COMPLETER PAR LE DECLARANT			CADRE RESERVE A LA COLLECTIVITE (ne pas compléter cette partie)			
Type de support	Surface	Support numérique	Tarif	Réfaction	Tarif rectifié	Montant à payer
Enseignes (et libellé)						
EXEMPLE → "HYPERTAPIS"	16m ²	NON	30,60 €	50%	15,30 €	244,80 €
1						
2						
3						
4						
5						
Dispositifs publicitaires						
1						
2						
3						
4						
5						
Pré-enseignes						
1						
2						
3						
4						
5						

3. Engagement du déclarant

Rappel : La non déclaration dans les délais ou la déclaration incomplète des supports taxables est passible des peines d'amende prévues pour les contraventions de la quatrième classe pour chaque support et d'une taxation d'office opérée par la commune.

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

.....
.....
.....

Certifie exact les renseignements qui sont contenus dans la présente déclaration.

Date, signature et cachet

4. Cadre réservé à la commune

Date d'arrivée de la déclaration complète :

Observations :